



Quelle prospective des qualifications en région PACA ?

PAR BERNARD HILLAU
DIRECTEUR DE L'ORM

DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS (PRDF), ANIMÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL EN CONCERTATION AVEC LES SERVICES ACADEMIQUES ET RÉGIONAUX DE L'ÉTAT, ET LES PARTENAIRES SOCIAUX, L'ÉQUIPE DE L'ORM A RÉALISÉ UN DIAGNOSTIC DE LA RELATION FORMATION - EMPLOI EN RÉGION. CETTE NOTE PRÉSENTE, DE FAÇON SYNTHÉTIQUE, QUELQUES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES ISSUS DE CES TRAVAUX.

Le mouvement d'élévation générale du niveau de formation et de qualification de la population, observé en France en longue période, ne montre pas de signes d'essoufflement et devrait se poursuivre de façon régulière. C'est ainsi que les taux de scolarisation enregistrés en région PACA ont continué d'augmenter entre les deux derniers recensements de la population, le taux des 16-18 ans passant de 89% en 1990, à 96% en 1999, celui des 19-24 ans passant de 39% à 56% (source INSEE). Mais loin de tendre à une sorte d'uniformisation des qualifications calquée sur un niveau scolaire, il laisse place à une demande économique de plus en plus diversifiée de compétences et de métiers, et ce à tous les étages catégoriels. En outre, ce mouvement ne peut plus être considéré comme homogène, ni sous l'angle des professions, ni sous celui des territoires, et présente dans le contexte d'un "trend" général en France, des particularismes forts dans notre région.

UNE DEMANDE ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉE

On prédisait encore, à la fin des années 80, une sorte de montée indifférenciée de la qualification. Elle était sensée justifier à l'époque le mot d'ordre "80% d'une génération au niveau du baccalauréat".

Des observations faites dans les professions industrielles venaient étayer ces perspectives, en montrant, notamment, un glissement des qualifications ouvrières vers celles de techniciens d'atelier (conducteurs d'installations automatisées, agents de maintenance en électricité - électronique etc.). Cette montée de la qualification se faisait, non seulement pour des raisons techniques, mais également en lien avec les transformations de l'organisation du travail.

On sait aujourd'hui que cette logique, aussi vérifiée soit-elle dans certains domaines, ne pouvait "tirer" uniformément l'ensemble des professions. De plus,

de nombreuses régions connaissent, en longue période, une évolution des qualifications plus nuancée.

En cette matière, le dernier recensement de la population vient apporter des enseignements précieux sur l'évolution des métiers dans notre région au cours de la dernière décennie. Celle-ci est beaucoup plus complexe et diversifiée que le seul argumentaire de la technologie ou du niveau de formation n'aurait laissé prévoir.

Globalement, les catégories les plus hautes continuent de croître en région, mais davantage les professions intermédiaires (+20%) que les cadres (+13%). Les employés augmentent également (+15%), tandis que les professions ouvrières diminuent, aussi bien celles des qualifiés (-13%), que celles des non qualifiés (-17%). Les métiers qui ont été les plus créateurs d'emploi en région, entre 1990 et 1999, sont extrêmement divers, tant en termes de niveaux de qualification que de spécialités professionnelles. Dans les 10 premiers métiers qui ont augmenté leurs effectifs en valeur absolue, on compte des activités professionnelles aussi diverses que : les agents d'entretien (+12 000 emplois), les aides - soignantes (+8 000), les cadres A de la fonction publique (+6 000), les professeurs du secondaire (+5 000 emplois). Parmi les métiers qui ont connu la croissance relative la plus forte, on compte : les cadres de la formation et du recrutement (+277%), les assistantes maternelles (+129%), les employés de libre-service (+113%), les animateurs socioculturels (+100%). Il y a lieu de relier cette diversité aux grands facteurs structurels qui traversent le système d'emploi de la région et orientent ses évolutions. On en évoquera trois : la vocation de région euro - méditerranéenne de PACA, ses courants de modernisation interne, la pyramide des âges de sa population active.

La vocation euro - méditerranéenne de PACA se manifeste par un poids spécifique des secteurs d'activité



Quelle prospective des qualifications en région PACA ?

liés aux échanges et à l'interface terre - mer (transport, commerce, accueil - tourisme, immobilier, BTP). Ces secteurs d'activité sont particulièrement utilisateurs de qualifications professionnelles de base (métiers qualifiés du bâtiment et de l'artisanat, conducteurs de véhicules, employés qualifiés de l'hôtellerie, employés du commerce).

La région est également concernée par les mouvements de modernisation de ses services, de ses entreprises et de ses administrations : structuration des états-majors et développement de fonctions de prévision et de contrôle (contrôle financier, études, conseil - ingénierie, marketing), développement de nombreuses professions liées aux loisirs, à la santé, à la formation, etc. Ces évolutions sont particulièrement favorables à la montée des professions intermédiaires et supérieures dans les secteurs marchands et dans le milieu associatif.

Enfin, la pyramide des âges est à prendre en compte. Certains secteurs ont eu tendance, sur longue période, à stabiliser et à promouvoir leur personnel, mais sont désormais confrontés à des exigences de renouvellement important de leur population. C'est vrai de nombreux personnels techniques de l'industrie, des ouvriers du bâtiment, ou encore des professions intermédiaires et supérieures de la fonction publique.

INTRODUIRE, DANS LE CADRE D'ANALYSE, LES PARAMÈTRES DE LA DEMANDE SOCIALE

La question posée dans le titre, "quelle prospective des qualifications en région PACA ?" appelle en réalité à une double réponse : réponse en termes de contenu prospectif, certes, mais aussi réponse en termes de méthode prospectiviste. Car les évolutions que l'on peut brosser à moyen / long terme d'un panorama aussi complexe que la relation formation - emploi vont dépendre très largement de la façon de poser le problème, avant même de le traiter. Nous avons posé le problème d'emblée dans les termes les plus directs, celui de la demande en qualifications de l'économie régionale.

Introduisons maintenant dans la réponse d'autres paramètres car la qualification évolue, certes, sous la pression de la demande économique, mais pas seulement. Elle résulte de l'assemblage de savoirs scolaires et de savoirs d'expérience. En ce sens, la réponse au questionnement prospectif doit intégrer les contraintes spécifiques qui pèsent sur l'évolution de deux systèmes de production des qualifications : le

marché du travail d'une part et le système d'éducation - formation d'autre part.

Le marché du travail joue un rôle filtre très important dans le renouvellement des qualifications professionnelles. Au niveau national par exemple, un peu plus de 10% des recrutements des entreprises seulement s'adressent directement à l'appareil de formation. Dans un système de renouvellement des qualifications, où certains secteurs jouent un rôle de secteurs d'accueil pour les jeunes et d'autres un rôle de stabilisation professionnelle, toute prospective des qualifications se doit d'intégrer des paramètres de mobilité professionnelle et sociale. Mais la dynamique du système d'éducation - formation que nous examinons principalement dans cette courte note, évolue elle-même sous la pression forte de la démographie régionale, et de la demande des individus (jeunes et adultes), et des familles. La démographie régionale, en PACA, est une démographie de croissance. L'appareil scolaire doit faire face, plus qu'ailleurs, à l'afflux de jeunes en âge de scolarité. La formation continue également doit faire face à des demandeurs d'emploi de plus en plus nombreux. Cette croissance agit plus fortement sur certains bassins locaux du fait notamment des mouvements de déconcentration urbaine. Cela se ressent très fortement sur les zones rurales de moyen pays, qui accueillent de plus en plus de ménages et d'entreprises originaires des métropoles voisines (zones d'Apt, de Manosque, de Brignoles surtout, vis - à - vis d'Aix, Marseille et Toulon, zone de Draguignan vis-à-vis du littoral varois). Dans d'autres bassins, et en particulier ceux de la basse vallée du Rhône, ce sont les conditions très modestes des familles, attestées par le poids des bénéficiaires de minima sociaux (RMI etc.), qui demandent des efforts particuliers en matière de scolarisation (Réseaux d'éducation prioritaires).

Quant à la demande sociale de ceux qui réussissent normalement la primo - scolarisation, elle reste, au contraire, fortement orientée, en région, vers les filières les plus générales. On note aussi de forts déficits d'attractivité sur certains métiers, très visibles au niveau des vœux d'affectation des élèves dans l'enseignement professionnel. Enfin, au niveau de la demande d'emploi, les adultes, qui ont déjà une première expérience professionnelle, sont moins éloignés, dans leurs vœux, des réalités du marché du travail, pourtant des tensions fortes sont observées entre offre et demande sur les métiers les moins attractifs.

En résumé, la dynamique observée du système régional de production des qualifications est la suivante :

- un noyau, certes restreint, mais persistant, de personnes qui sortent de l'appareil de formation initiale sans qualification et risquent d'être exclues de façon durable du système d'emploi ;
- une part de la population active qui peut avoir des caractéristiques décalées par rapport aux attentes des entreprises et elle même en attente de reconnaissance ou de renforcement de sa qualification ;
- à l'opposée, une montée de cohortes de jeunes vers le supérieur, qui privilégie les formations universitaires non professionnelles, en particulier chez les filles ;
- entre les deux, un déficit de qualifications de base et intermédiaires, aggravé dans des filières de formations et d'emplois qui souffrent d'un manque d'attractivité

(filières industrielles et du BTP¹).

L'ÉVOLUTION DES ENJEUX : DU "NIVEAU SCOLAIRE" À LA "PROFESSIONNALISATION DES PARCOURS"

Tout cela laisse présager le maintien de difficultés dans "l'approvisionnement" du marché du travail face à une demande en qualifications diversifiées. Ainsi, si le mot d'ordre de l'élévation du niveau scolaire doit rester d'actualité, il ne saurait, désormais, contribuer à lui seul à la modernisation économique et sociale. Il faudra lui adjoindre également celui de la professionnalisation des parcours, condition, à la fois, d'insertion des personnes dans toute la palette des qualifications requises, et de développement diversifié de l'activité économique.

UN CADRE ARGUMENTÉ DE RÉPONSES AU QUESTIONNEMENT PROSPECTIF

La démarche proposée ici, repose sur quelques principes relatifs à la construction de la connaissance et aux enjeux de l'anticipation. Tout qualificatif de "prospectif" suscite à juste titre dans le monde de la recherche des réticences, car la connaissance s'appuie nécessairement sur des faits et non pas, seulement, sur des conjectures. Cela dit, un organisme d'aide à la décision, se doit de rechercher le meilleur équilibre entre les critères de la connaissance scientifique et la demande, de la part des décideurs, en outils d'éclairage qui leur permettent de projeter au mieux leur action dans l'avenir. En matière de formation notamment, les décisions prises aujourd'hui sont lourdes de conséquence pour de nombreuses années à venir.

La démarche d'éclairage mise en place par l'ORM ne consiste pas à établir une "méthode" de prospective qui s'apparenterait à un modèle, ou à une construction conceptuelle unifiée. Elle vise à proposer un cadre

argumenté de réponses au questionnement prospectif, une représentation construite de l'évolution de la relation formation - emploi. Elle s'obtient par confrontation entre la connaissance objective du fonctionnement économique et social du territoire d'une part, et la vision qu'en ont les acteurs d'autre part, à partir de leurs logiques d'actions.

Le socle d'objectivation statistique

C'est l'effort nécessaire de "paramétrage" du tissu socio-économique régional et local. Cinq grands domaines sont concernés par les outils de l'ORM : les branches professionnelles (en 36 et 114 postes) avec des indicateurs de structures d'entreprises, de gestion de l'emploi, de caractéristiques des personnes ; les bassins d'emploi, (démographie, économie des entreprises, niveau de vie des familles, de l'offre de formation) ; les métiers des personnes, tels qu'ils sont tenus par la population active et tels qu'ils sont recherchés par les

demandeurs d'emploi ; les dispositifs de formation et d'aide à l'insertion, (données sur les effectifs, par niveaux et spécialités, et sur les personnes (sexe, âge...) ; les publics et les trajectoires (enquêtes rétrospectives d'insertion et de mobilité sur le marché du travail)).

Le croisement raisonné des Indicateurs

pour l'analyse des mécanismes et des tendances : Il s'agit de "faire parler les chiffres". Plusieurs méthodes sont employées. En statistique descriptive tout d'abord, tous les indicateurs sont construits en structure chronologique (afin de cerner les tendances d'évolution) et en comparatif (afin de repérer les spécificités structurelles). Les maquettes statistiques "génériques" comparaisons de branches, de territoires, de dispositifs...) doivent appuyer sur une grille préalable de rapprochement des indicateurs, fondée sur une problématique argumentée de construction technique et d'usage opérationnel. En statistique "multidimensionnelle" ensuite, il s'agit, par exemple, de faire

apparaître des "familles" de branches professionnelles qui adoptent les mêmes "systèmes de gestion" en traitant simultanément de nombreux indicateurs dont les relations ne seraient pas visibles séparément.

Les projections démographiques

Seule ici a été utilisée la structure d'âge des secteurs d'activités. En repérant les secteurs les plus "âgés", on cherche à prévoir les mouvements de recrutement et les risques de tensions différenciées sur le marché du travail. Toutefois, on ne peut appliquer de façon mécanique une projection de pyramide des âges, car le renouvellement de la main-d'œuvre ne se fait pas à conditions équivalentes. Il faudrait tenir compte de l'évolution de la productivité du travail (mécanisation et substitution capital/travail), ou encore de l'évolution des critères de qualification et des caractéristiques de la main-d'œuvre disponible.

Les projets d'acteurs et les politiques mises en œuvre par les institutions :

Les administrations et les partenaires économiques et sociaux sont engagés dans des politiques de moyen terme relatives à leur institution, leur entreprise ou les dispositifs qu'ils ont en charge. Ces inflexions apportées en fonction d'intérêts sectoriels vont interagir dans une évolution systémique du territoire. C'est ainsi que, par exemple, "l'expression des besoins" d'une branche, par ses représentants mandatés au niveau national ou régional, est à prendre en compte, et à rapprocher d'autres expressions d'acteurs. Le débat entre les employeurs de l'industrie hôtelière qui font part des besoins de la branche en qualifications de base, tandis que les responsables académiques font part de la demande de poursuite d'études de la part des jeunes vers des qualifications intermédiaires, est un vrai débat où chacun est légitime dans son rôle.

CONCLUSION

LE QUESTIONNEMENT PROSPECTIF POSÉ PAR LES DÉCIDEURS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS INTERPELLE DOUBLEMENT LES ORGANISMES D'ÉTUDES ET D'AIDE À LA DÉCISION TELS QUE LES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (OREF) : D'UNE PART SUR LE CONTENU DES ÉVOLUTIONS PROBABLES OU SOUHAITABLES DES QUALIFICATIONS EN RÉGION, D'AUTRE PART SUR LE DEGRÉ DE FIABILITÉ DES MÉTHODES D'ANTICIPATION. DANS CES DEUX DIRECTIONS, LES PROGRÈS QUI RESTENT À FAIRE SONT IMMENSES. ILS PASSENT PAR LA DÉMULTIPLICATION ET LA DIFFUSION DES FONCTIONS D'EXPERTISE SUR LES TERRITOIRES (OBSERVATIONS SECTORIELLES ET LOCALES), ET PAR LA MISE EN RÉSEAU DE PLUS EN PLUS ÉTROITE ET DIVERSIFIÉES DES STRUCTURES D'OBSERVATION, D'UNE PART AVEC LES PÔLES DE RECHERCHE, D'AUTRE PART AVEC LES DÉCIDEURS ET LEURS PARTENAIRES.

La pluri - fonctionnalité du niveau V (CAP-BEP) en fait un niveau charnière dans l'ensemble du système

Loin d'être condamné par la montée de la scolarisation, le niveau V (CAP et BEP), reste un enjeu régional fort. Il l'est à la fois sur le plan économique, avec la demande continue de certaines branches sur les qualifications professionnelles de base, et sur le plan social, comme vecteur de lutte contre l'exclusion par la qualification. Le développement du baccalauréat professionnel conforte également la vocation propédeutique du niveau V pour l'accès aux qualifications intermédiaires. Ce dernier est un niveau important d'articulation formation initiale / formation continue des demandeurs d'emplois. Enfin, la vitalité d'un dispositif de formation comme l'apprentissage montre que les entreprises s'y intéressent et s'y impliquent concrètement. L'intérêt croissant des jeunes pour cette formule d'alternance montre également que le CAP et le BEP restent des repères fiables pour la construction des projets personnels et professionnels.

L'accompagnement des parcours : vers de nouvelles modalités d'intervention sociale auprès des publics en difficulté

Avec la montée structurelle du chômage et de l'emploi précaire, les pouvoirs publics ont été conduits, en France, à diversifier les dispositifs de formation professionnelle et d'aide à l'insertion. De leur côté, les structures d'accueil, d'information et d'orientation ont pris de plus en plus d'importance pour rendre plus visibles les ressources offertes aux jeunes et aux adultes. Cependant leur action auprès des publics bénéficiaires reste très éclatée et périphérique par rapport au pilotage de l'offre de formation. Compte tenu des enjeux stratégiques liés à l'évolution de la demande sociale, on ne peut plus traiter cette question sous le seul angle des "images" de métiers et de l'information des jeunes. Les fonctions d'accueil, d'information et d'orientation doivent devenir centrales et être étroitement articulées au pilotage de l'offre de formation. Par ailleurs, la fonction d'accueil est devenue insuffisante vis-à-vis des personnes les plus en risque d'exclusion sociale. C'est ainsi qu'on a vu émerger, notamment dans le cadre de la mise en place des "politiques de la ville" une nouvelle fonction d'aide à l'insertion, qui ne consiste plus seulement à recevoir celui qui a entamé une démarche de recherche, mais à aller à la rencontre de ces publics et à les accompagner dans leur parcours. La principale difficulté, en effet, dans la coordination des dispositifs est d'aider les jeunes et les adultes à s'orienter d'un dispositif à l'autre, à naviguer d'une "action préparatoire" à un dispositif qualifiant, à modifier ses choix d'un cursus d'apprentissage vers un contrat de

qualification ou inversement etc. La fonction d'accompagnement à l'insertion suppose un suivi personnalisé des parcours des publics en grande difficulté, ce qui veut dire, à la clé, une ingénierie de ce nouveau métier (comme cela existe déjà par exemple dans les métiers du conseil d'orientation) et une organisation plus intégrée des différentes fonctions et institutions d'accueil, d'information, et d'orientation.

L'enjeu de la professionnalisation du supérieur

La montée des cohortes de jeunes vers l'enseignement supérieur s'est faite largement, plus encore en région et plus encore chez les filles, vers les formations de type "disciplinaire" plus que vers les filières professionnelles. Cette situation, qui a répondu par le passé aux forts recrutements du secteur éducatif et de l'administration, risque de ne pas répondre à une demande en qualifications supérieures qui s'élargit en direction des secteurs marchands. Des efforts importants ont été accomplis ou sont en projet, en matière de développement des capacités d'accueil des jeunes en STS et IUT. Reste la question du rythme de développement des formations de type "IUP", "DESS" ou encore "licences professionnelles" qui risque d'être sous - dimensionné au regard des évolutions à venir. D'autres pistes de diversification existent qui restent à explorer, comme celle qui consisterait à appliquer aux cursus post-bac les mêmes principes de diversité des filières et des dispositifs que ceux qui s'appliquent aux niveaux secondaires (apprentissage, contrats d'insertion etc.).

1 - En longue période, c'est à dire depuis le début des années 80, la part des sorties au niveau V (CAP, BEP) qui étaient majoritaires à l'époque, a fortement baissé pour tomber aux alentours de 30% d'une génération scolaire à la fin des années 90. Ce mouvement a connu surtout une accélération à la fin des années 80. La voie professionnelle n'a pas été écartée de ce mouvement, notamment grâce au succès des baccalauréats professionnels, et plus récemment la région a connu une remontée des effectifs dans les formations professionnelles, voie scolaire et apprentissage.